



ACTUALITÉ



“Dons Solidaires se mobilise pour accompagner les entreprises qui souhaitent donner leurs invendus de produits de première nécessité, exclusivement non-alimentaires”, expliquent Dominique Besançon et Paul Bourdu.



| ASSOCIATION *DONS SOLIDAIRES* |

Collecter et redistribuer

Discrètement installé dans ses bureaux de la rue de Témar, *Dons Solidaires* est le pionnier et le n°1 français du mécénat de produits non-alimentaires !

Depuis sa création en 2004, l'association redistribue toujours plus de produits.

Pour la seule année 2015, cette redistribution a représenté 25 millions d'euros. Le secret de *Dons solidaires* ? Un portefeuille d'une centaine de donateurs.

Son objectif ? *“Continuer à se développer pour venir en aide à davantage de personnes démunies”*, comme nous l'ont expliqué Dominique Besançon, déléguée générale de l'association, et Paul Bourdu, son président.

Le Journal de Saint-Germain.- *Qu'est-ce que le mécénat de produits ?*

Dominique Besançon.- C'est la collecte et la distribution de produits neufs invendus non alimen-

taires. La collecte est effectuée auprès des entreprises. La distribution est destinée aux plus démunis via des associations caritatives.

N'oubliez pas que 8,6 millions de personnes vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté en France.

UN TRAIT D'UNION ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Le JSG.- *Tous les produits sont-ils concernés ?*

Paul Bourdu.- *Dons Solidaires* se mobilise pour accompagner les entreprises qui souhaitent donner leurs invendus de produits de première nécessité, exclusivement non-alimentaires.

Cela va des produits d'hygiène (dentifrices, gels douche...) aux produits d'entretien (lessives, détergents...) en passant par les fournitures scolaires, les articles de puériculture (couches, biberons...), etc.

Elle agit comme un trait d'union entre ces entreprises et les associa-



tions caritatives. C'est un élément auquel un nombre croissant d'entreprises est sensible. Avant elles gardaient leurs stocks qu'elles détruisaient. Aujourd'hui, elles préfèrent donner.

Le JSG.- Preuve de leur volonté de s'engager socialement davantage...

Dominique Besançon.- Les sociétés impliquées dans une démarche "RSE" (responsabilité sociale des entreprises) sont de plus

en plus nombreuses. En devenant notre partenaire, elles expriment aussi un engagement sociétal car la mission de *Dons Solidaires* a deux facettes :

ment durable : en encourageant les entreprises à donner plutôt que détruire leur surplus (630 M€ de produits non-alimentaires sont détruits chaque année en France), *Dons Solidaires* lutte contre le gaspillage et devient acteur du respect de l'environnement.

UN PORTEFEUILLE DE 100 DONATEURS

Le JSG.- Sur combien de donateurs vous appuyez-vous ?

clés de notre activité (logistique, reconditionnement, informatique, conseil juridique..).

Le JSG.- Justement, comment êtes-vous organisés ?

Dominique Besançon.- L'association fonctionne avec 10 salariés et quelque 200 bénévoles. Tous les produits collectés sont rassemblés dans un entrepôt situé en Île-de-France. 1000 palettes de produits y sont stockées en permanence.

France, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon), et deux autres (Pays-de-Loire et Provence Alpes Côte-d'Azur) vont ouvrir dans le courant de l'année.

Le JSG.- Quels sont vos autres objectifs pour 2016 ?

Dominique Besançon.- Il faut bien sûr étoffer notre portefeuille de donateurs. La crise pousse les entreprises à coller au plus près des besoins des consommateurs. Il est donc probable que dans les années à venir leurs stocks d'inventus se réduisent. D'où des dons orientés à la baisse eux aussi...

Pour y parvenir, nous devons mieux faire connaître *Dons Solidaires* et le mécénat de produits en communiquant, par exemple, sur la possibilité d'abattement fiscal à hauteur de 60 % de la valeur du produit ; ce qui est encore mal connu.

Il faudra également continuer à enrichir l'e-catalogue que nous avons créé l'année dernière. Nos associations partenaires y trouvent les produits disponibles.

C'est une vraie innovation source de nombreux avantages : mise à jour en temps réel de nos stocks, raccourcissement des délais de traitement entre la commande des produits et leur livraison, accès simplifié aux produits pour les associations.

FRANCHIR LES FRONTIÈRES

Paul Bourdu.- Notre plan de développement suppose aussi de franchir les frontières. C'est pour cela que nous avons formé une structure européenne baptisée *In Kind Direct International* avec nos homologues anglais (*In Kind Direct*) et allemands (*Innatura*). 3,8 millions d'euros de dons ont déjà été partagés entre nous.

Enfin, pour accompagner et structurer notre croissance, nous allons aussi faire évoluer notre organisation en adaptant nos process et nos outils. ❖



Les inventus collectés par *Dons Solidaires* doivent parfois être triés et reconditionnés.

Paul Bourdu.- Nous possédons un portefeuille de cent donateurs. *Bic*, *Procter & Gamble*, *IdKids*... Impossible de tous les citer ici. Il faut surtout retenir que l'éventail des produits qui nous sont donnés est très large.

Dominique Besançon.- *Dons Solidaires* s'appuie aussi sur un volant d'entreprises qui donnent "autrement" :

► Il y a la lutte contre l'exclusion en apportant une aide matérielle aux personnes en situation de précarité ; en 2015, elle a concerné quelque 580 000 personnes via un réseau de 320 associations caritatives (dont 4 à Saint-Germain-en-Laye).

► Mais il y a aussi le développe-

► En nous aidant financièrement ;

► En nous faisant bénéficier de leurs compétences dans les secteurs

La logistique et le transport vers nos associations partenaires sont assurés par deux partenaires mécènes : *XPO Logistics* et *Geodis*.

Paul Bourdu.- Les antennes régionales sont un élément clé de notre dispositif. Nous les déployons depuis 2014 pour renforcer la présence de *Dons Solidaires* aux côtés de nos 320 associations partenaires qui sont réparties sur tout le territoire.

Il en existe déjà 5 aujourd'hui (Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Île-de-